



Questions de l'enfant par rapport à

Par **Manon Ir**, le **30/09/2016** à **14:42**

Bonjour,

Cela fait maintenant 10ans que mes parents sont divorcés et j'aurai quelques questions au niveau de la garde et du nom.

J'ai entendu dire qu'après un divorce, l'enfant pouvait ajouter le nom de jeune fille de la mère après celui du père, est ce possible ?

Et si l'enfant ne désire plus voir l'un des deux parents même en garde alternées, comment cela se passerait-il ?

Merci d'avance pour votre réponse.